

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 4 du 12 janvier 2024

TEXTE RÉGLEMENTAIRE PERMANENT

Texte 2

DÉCISION N° 3022/ARM/DCSCA/SDM/FIN

fixant la liste des sous-trésoreries militaires en opération extérieure, en mission opérationnelle et en mission intérieure.

Du 18 décembre 2023

DÉCISION N° 3022/ARM/DCSCA/SDM/FIN fixant la liste des sous-trésoreries militaires en opération extérieure, en mission opérationnelle et en mission intérieure.

Du 18 décembre 2023

N O R A R M E 2 3 0 2 5 6 7 5

Pièce(s) jointe(s) :

Une annexe.

Texte(s) abrogé(s) :

↳ [Décision N° 473/ARM/DCSCA/SDM/FIN du 24 février 2023 fixant la liste des sous-trésoreries militaires en opération extérieure.](#)

Classement dans l'édition méthodique :

BOEM [410.2.9](#).

Référence de publication :

Le ministre des armées,

Vu le décret N° 2005-850 du 27 juillet 2005 relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement (JO n° 174 du 28 juillet 2005, texte n° 3) ;

Vu le décret N° 2009-1178 du 5 octobre 2009 portant organisation de l'administration centrale du ministère de la défense (JO n° 231 du 6 octobre 2009, texte n° 19) ;

Vu le décret N° 2010-1692 du 30 décembre 2010 relatif aux trésoreries militaires (JO n° 303 du 31 décembre 2010, texte n° 5) ;

Vu l'arrêté du 17 août 2011 relatif à l'organisation et au fonctionnement des trésoreries et sous-trésoreries militaires du ministère de la défense et des anciens combattants (JO n° 198 du 27 août 2011, texte n° 9) ;

Vu l'arrêté du 28 février 2019 portant organisation du service du commissariat des armées (JO n° 59 du 10 mars 2019, texte n° 13) ;

Vu [l'instruction N° 11370/ARM/DCSCA/SDM/FIN du 25 juillet 2019 portant organisation et fonctionnement des trésoreries et sous-trésoreries militaires du ministère de la défense](#) ;

Vu [l'instruction N° 596/ARM/DCSCA/SDDIEJ/BREG du 5 mars 2021 relative aux attributions, à l'organisation et au fonctionnement des organismes extérieurs du service du commissariat des armées](#) ;

Vu [la décision N° 3134/DEF/DCSCA/SDFBC/MODERFI du 23 mai 2011 relative à la création d'une trésorerie militaire spécifique à la projection de forces au sein du centre interarmées d'administration des opérations](#) ;

Vu [la décision N° 15333/DEF/DCSCA/SDM/FIN du 19 novembre 2015 prise en application de l'arrêté du 19 août 2015 fixant les montants de l'indemnité de responsabilité allouée aux trésoriers et aux sous-trésoriers militaires](#) ;

Vu la décision du 17 juillet 2023 portant délégation de signature (direction centrale du service du commissariat des armées) (JO n° 167 du 21 juillet 2023, texte n° 20),

Décide :

Art. 1er.

La liste des sous-trésoreries militaires en opération extérieure, en mission opérationnelle et en mission intérieure ainsi que leur catégorisation, sont fixées en annexe.

Art. 2.

Les sous-trésoreries militaires « D'URGENCE 1 », « D'URGENCE 2 », « D'URGENCE 3 », et « D'ALERTE » sont renommées sous-trésoreries militaires « Alpha », « COS », « COMCYBER » et « Bravo ».

Art. 3.

Les sous-trésoreries militaires « Charlie » et « Zoulou » rattachées à la trésorerie militaire dédiée à la projection des forces (TMPPF) sont créées.

Art. 4.

La sous-trésorerie militaire « PF04 » est renommée STM « ECO011 » et rattachée à la trésorerie militaire « ECO01 ».

Art. 5.

La sous-trésorerie militaire « TAMOUR » est renommée sous-trésorerie militaire « PF06 ».

Art. 6.

La sous-trésorerie militaire « TF11 » est renommée sous-trésorerie militaire « DET14 ».

Art. 7.

La [décision N° 473/ARM/DCSCA/SDM/FIN du 24 février 2023 fixant la liste des sous-trésoreries militaires en opération extérieure](#) est abrogée.

Art. 8.

La présente décision est publiée au *Bulletin officiel des armées*.

Pour le ministre des armées et par délégation :

*Le commissaire en chef de 1^{re} classe,
chef du bureau « finances » de la sous-direction « métiers »,*

Jean-François MARIE.

ANNEXE

ANNEXE.

LISTE DES SOUS-TRÉSORERIES MILITAIRES EN OPÉRATION EXTÉRIEURE, MISSION OPÉRATIONNELLE ET MISSION INTÉRIEURE.

DÉNOMINATION DE LA SOUS-TRÉSORERIE MILITAIRE.	FORMATION D'APPARTENANCE.	TRÉSORERIE MILITAIRE DE RATTACHEMENT.	ORDONNATEUR.	CATÉGORIE DE GESTION.
Alpha.	Centre interarmées du soutien « administration des opérations » (CIAO).	TMPF.	CIAO.	Complexe.
Bravo.	CIAO.	TMPF.	CIAO.	Complexe.
Charlie.	CIAO.	TMPF.	CIAO.	Complexe.
Zoulou.	CIAO.	TMPF.	CIAO.	Complexe.
COS.	Commandement des opérations spéciales (COS).	TMPF.	CIAO.	Autre.
COMCYBER.	commandement de la cyber-défense (COMCYBER).	TMPF.	CIAO.	Autre.
EFP.	Détachement mission <i>ENHANCED FORWARD PRESENCE</i> .	TMPF.	CIAO.	Complexe.
KOWEIT.	Élément de soutien national (ESN) Koweït.	TMPF.	CIAO.	Complexe.
PF01.	Détachement mixte du commissariat (DMC) BAP H5.	TMPF.	CIAO.	Complexe.
PF02.	ESN Irak.	TMPF.	CIAO.	Complexe.
PF03.	DMC Roumanie.	TMPF.	CIAO.	Complexe.
PF05.	DMC Pologne.	TMPF.	CIAO.	Complexe.
PF06.	Détachement en Jordanie.	TMPF.	CIAO.	Complexe.
QATAR.	ESN Qatar.	TMPF.	CIAO.	Complexe.
ECO011.	DMC Roumanie antenne MKAB.	ECO01.	CIAO.	Complexe.
DET14.	Détachement (DET) 14.	ÉPERVIER.	Direction du commissariat en opération extérieure (DIRCOM) des forces françaises au Sahel.	Complexe.